



CANADIAN VETERINARY  
MEDICAL ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

339, rue Booth Street  
Ottawa (Ontario) K1R 7K1  
t • (800) 567-2862  
f • (613) 236-9681  
admin@cvma-acmv.org

Notes d'allocution soumises par le D<sup>r</sup> Duane Landals  
au nom de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)  
au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes  
sur son étude de la résistance aux antimicrobiens

Le 9 novembre 2017

**One Profession, One Strong Voice.  
Une profession, une seule voix.**

---

canadianveterinarians.net  
veterinairesauCanada.net

Notes d'allocation : D<sup>r</sup> Duane Landals

*Représentant l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)*

Monsieur le président et membres du comité, merci de cette occasion de comparaître devant votre comité et de représenter l'Association canadienne des médecins vétérinaires.

Je suis membre du Groupe consultatif sur la gouvernance des produits vétérinaires pharmaceutiques de l'Association canadienne des médecins vétérinaires et président du Groupe consultatif d'experts multisectoriels sur la surveillance des antimicrobiens qui est dirigé par l'association. Je suis ancien président de l'Association canadienne des médecins vétérinaires ainsi que de l'Alberta Veterinary Medical Association. J'ai été vice-président de l'Association mondiale vétérinaire pendant deux mandats. Je suis aussi un médecin vétérinaire qui a été propriétaire et gestionnaire d'une pratique vétérinaire rurale mixte pendant 35 ans en Alberta. Durant ma carrière, j'ai travaillé pendant 25 ans en tant que praticien et clinicien vétérinaire et, pendant 14 ans, j'ai occupé le poste de registraire de l'Alberta Veterinary Medical Association, l'organisme de réglementation de l'exercice de la médecine vétérinaire en Alberta, en vertu des lois provinciales.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires sert de forum national et international à plus de 7 200 médecins vétérinaires qui travaillent dans les provinces et les territoires du Canada à titre d'omnipraticiens privés et de spécialistes, de chercheurs, d'enseignants et de fonctionnaires. De plus, l'association compte 7 300 techniciens et technologues à titre de membres affiliés. Les praticiens vétérinaires fournissent des services aux propriétaires d'animaux de compagnie, d'animaux d'élevage et d'autres animaux. En plus de contribuer à la santé publique et à la salubrité des aliments, des animaux élevés en santé et de manière non cruelle sont cruciaux pour la réputation du Canada à titre de producteur et d'exportateur d'animaux et de produits d'origine animale d'une valeur de plusieurs milliards de dollars.

Les médecins vétérinaires fournissent de l'expertise unique sur la santé et le bien-être de tous les types d'animaux. Nous possédons :

- des connaissances spécifiques sur la santé et les maladies animales
- des connaissances et une compréhension de la biologie des animaux domestiqués et sauvages,
- une expérience pratique et une compréhension des soins et de la gestion des animaux,
- une expérience pratique de la reconnaissance des signes de souffrance chez les animaux.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires appuie vivement l'utilisation responsable des antimicrobiens par la profession vétérinaire afin de protéger la santé et le bien-être des animaux et des humains.

Les médecins vétérinaires se trouvent dans la meilleure position pour évaluer les bienfaits et les risques de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux et ils *ont la responsabilité*

*professionnelle* d'expliquer à leurs clients l'importance de l'utilisation judicieuse des antimicrobiens. Afin de préserver l'efficacité des médicaments antimicrobiens, les médecins vétérinaires travaillent pour atteindre un équilibre entre une santé et un bien-être optimaux pour les animaux et la minimisation de l'*antibiorésistance*.

Depuis plus de 20 ans, l'Association canadienne des médecins vétérinaires a préconisé des modifications au niveau des règlements et des politiques du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'utilisation responsable des médicaments antimicrobiens. À cet égard, l'association participe à des organismes nationaux tels que le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage et Antimicrobial Stewardship Canada (AMSCanada) qui ont tous deux mis au point des stratégies sur l'usage des antimicrobiens et la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

À l'échelle internationale, l'association fait partie de la délégation du gouvernement du Canada auprès de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale). L'OIE et l'Organisation mondiale de la santé ont souligné l'importance de rehausser la sensibilisation à l'égard des risques pour la santé posés par l'antibiorésistance et de promouvoir de bonnes pratiques dans ce domaine de préoccupation afin de limiter l'émergence et la propagation des bactéries résistantes dans le monde. L'Association canadienne des médecins vétérinaires a aussi rédigé des positions conjointes sur l'*Utilisation responsable et judicieuse des antimicrobiens* avec l'American Veterinary Medical Association et la Fédération des vétérinaires d'Europe.

Comme vous le savez peut-être, la Journée internationale « Une seule santé » s'est tenue le 3 novembre et la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques 2017 se déroulera du 13 au 19 novembre. L'Association canadienne des médecins vétérinaires fait la promotion de ces deux événements, car ils illustrent l'approche Une seule santé, c'est-à-dire une approche face à la médecine qui reconnaît que la santé des humains, des animaux et de l'environnement est inextricablement liée. Les médecins vétérinaires et les techniciens et technologues vétérinaires agréés jouent un rôle clé dans l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux qu'ils traitent d'une manière qui appuie Une seule santé.

L'approche Une seule santé est particulièrement pertinente pour l'élaboration de stratégies de collaboration en vue de l'utilisation responsable des antimicrobiens et elle appuie donc le contrôle de l'antibiorésistance.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires reconnaît l'antibiorésistance comme une menace grandissante au Canada et partout dans le monde. Il est crucial que les collectivités de la santé publique, vétérinaire, agricole et réglementaire travaillent ensemble afin de minimiser l'émergence et la propagation continue de l'antibiorésistance.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires travaille avec des partenaires internationaux et nationaux afin d'exhorter à l'action dans les domaines suivants :

- L'élimination de l'utilisation inutile des antimicrobiens et l'amélioration de l'intendance chez les humains et les animaux

- L'amélioration de la surveillance de la résistance et du recours aux antimicrobiens
- La prévention et le contrôle de la propagation des infections résistantes aux médicaments
- La stimulation de la recherche et de l'innovation

En 2017, l'Association canadienne des médecins vétérinaires a animé un atelier pour entamer les premiers travaux en vue de l'établissement d'une surveillance nationale de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux par la collectivité vétérinaire. Lors d'une rencontre financée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et avec du soutien en nature de membres de l'association, des acteurs clés de la santé animale et humaine, y compris des participants des groupes de producteurs, se sont réunis afin de parvenir à une compréhension commune de la situation actuelle de la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens dans le contexte vétérinaire et d'identifier les lacunes d'information et les besoins pour concevoir des méthodes efficaces de collecte des données et des renseignements. L'atelier, que je présidais, a été la première étape d'un projet qui devrait s'étaler sur plusieurs années.

Dans un projet distinct financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Association canadienne des médecins vétérinaires a entamé l'examen et le renouvellement de son document de Lignes directrices sur l'administration judicieuse des médicaments antimicrobiens vétérinaires, qui a été publié la première fois en 2008. Le projet met à jour et élargit les lignes directrices pour l'administration judicieuse des antimicrobiens dans les six secteurs vétérinaires (porcs, volaille, bovins de boucherie, bovins laitiers, petits ruminants et animaux de compagnie) et il pilotera un prototype d'outil afin d'en évaluer l'efficacité et d'obtenir de nouvelles améliorations. Les participants à l'atelier initial de mai 2017 incluaient des médecins vétérinaires, des chercheurs et des enseignants vétérinaires et des représentants gouvernementaux canadiens. Dans un projet distinct, au nom de l'association, je travaille à l'élaboration de lignes directrices préliminaires pour les soins vétérinaires des abeilles et je présenterai ce document au Conseil canadien des registraires vétérinaires.

Comme vous le savez tous, en septembre 2017, le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, a publié un document intitulé *Lutter contre la résistance aux antimicrobiens et optimiser leur utilisation : un cadre d'action pancanadien*. Le document *Surveillance vétérinaire de l'utilisation des antimicrobiens — Un cadre de travail pancanadien pour les normes professionnelles régissant les vétérinaires* a été présenté comme un exemple valable de lignes directrices qui ont été préparées en 2016 dans le cadre d'une collaboration entre l'Association canadienne des médecins vétérinaires et le Conseil canadien des registraires vétérinaires. Le Cadre de travail sur la surveillance vétérinaire représente une étape importante pour la profession vétérinaire au Canada en vue d'aborder les responsabilités vétérinaires pour la surveillance des antimicrobiens et d'accompagner les changements actuels et futurs aux politiques et aux règlements du gouvernement fédéral.

Collectivement, les initiatives susmentionnées, auxquelles l'association participe, appuieront et guideront l'évolution de la surveillance vétérinaire de l'utilisation des antimicrobiens au Canada au cours des prochaines années.

Le Comité consultatif canadien sur la réglementation des produits de santé animale, dont l'Association canadienne des médecins vétérinaires est membre avec d'autres participants, notamment l'industrie des produits pharmaceutiques, les producteurs d'aliments, les producteurs d'aliments du bétail, Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, évalue actuellement la mise en œuvre prévue et les impacts potentiels de l'ajout, par Santé Canada, de tous les antimicrobiens importants sur le plan médical à la Liste des drogues sur ordonnance d'ici décembre 2018.

Ce comité reconnaît l'importance de la collaboration et de la contribution à l'élaboration de plans pour une communication cohérente qui facilitera la transition, la mobilisation des intervenants et la mise en œuvre des principaux échéanciers. Dans le cadre d'une stratégie de communication élaborée par ce comité, la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada a consenti à développer une « page d'atterrissage » qui permettra d'afficher des échéanciers à jour et des messages cohérents pour les nombreux secteurs. L'Association canadienne des médecins vétérinaires informera les médecins vétérinaires à l'échelle du Canada à propos des prochaines étapes et des échéanciers associés aux changements prochains.

Dans le cadre de l'approche Une seule santé, l'Association canadienne des médecins vétérinaires continuera d'appuyer l'engagement du Canada afin de lutter contre la menace de la résistance aux antimicrobiens telle que décrite dans le Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada : Prolongement du cadre d'action fédéral. L'Association canadienne des médecins vétérinaires se réjouit à la perspective de poursuivre sa collaboration avec les divers intervenants afin de mettre au point des méthodes concrètes pour réduire l'utilisation des antimicrobiens à l'aide d'une administration prudente, tout en engageant nos connaissances, nos compétences et notre expérience à titre de médecins vétérinaires.

Nous sommes encouragés par l'intérêt du gouvernement canadien et de ce comité à l'égard de cet enjeu très important. L'ACMV croit que le gouvernement fédéral devra fournir du leadership et du soutien à mesure que nous irons de l'avant, notamment dans les domaines suivants :

- >des partenariats avec les intervenants afin d'améliorer l'antibiogouvernance, y compris un financement éventuel
- >la coordination avec et entre les intervenants
- >la coordination avec et entre les provinces et territoires
- >la coordination avec des initiatives internationales
- >la coordination et des investissements dans la recherche et l'innovation pertinentes

Je vous transmets mes sincères remerciements pour m'avoir permis de faire une présentation devant votre comité.